Décision 18-D-12 du 18 juillet 2018

relative à une demande de mesures conservatoires présentée par la société AGN Avocats Développement dans le secteur des prestations juridiques

Posted on: 18 juillet 2018 | Secteur(s):

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	AGN Avocats Développement

Dispositif(s)

Poursuite de l'instruction au fond Rejet des mesures conservatoires

Entreprise(s) concernée(s)

Ordre des avocats au barreau de

Toulouse

Lire

le texte intégral de la décision

149.18 Ko

le communiqué de presse